



## Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

### ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE 2009 ET 2008

<b>RAPPORT DES VÉRIFICATEURS</b>	2
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	
Bilans consolidés	3
Résultats et résultat étendu consolidés	4
Déficit consolidé	5
Surplus d'apport consolidé	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 31



# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## BILANS CONSOLIDÉS

	\$	\$
	30 septembre 2009	30 septembre 2008
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Métaux précieux - valeur de réalisation	15 186	20 853
Placement en actions	11 250	-
Comptes clients et autres débiteurs	260 823	91 366
Taxes à la consommation	52 216	81 450
Crédits d'impôt à recevoir	808 095	1 317 714
Frais payés d'avance	111 962	50 215
	<u>1 259 532</u>	<u>1 561 598</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)</b>	2 765 547	2 708 348
<b>FONDS À DÉPENSER EN FRAIS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT</b>	782 174	234 232
<b>PROPRIÉTÉS MINIÈRES (note 9)</b>	888 417	888 142
<b>FRAIS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS (note 10)</b>	17 398 214	13 274 792
<b>DÉPÔTS DE SÉCURITÉ</b>	6 440	6 440
<b>LICENCE EXCLUSIVE DE FRAGMENTATION THERMIQUE</b>	<u>1 367 132</u>	<u>1 367 132</u>
	24 467 456	20 040 684
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et charges à payer	1 676 655	1 286 706
Emprunts (note 11)	1 383 755	1 347 810
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	1 501 409	301 285
Déventures échéant au cours du prochain exercice (notes 13 et 19)	1 723 822	1 881 168
	<u>6 285 641</u>	<u>4 816 969</u>
<b>DETTE À LONG TERME (note 12)</b>	1 342 799	1 468 363
<b>DÉBENTURES (note 13)</b>	774 172	1 071 074
<b>PASSIF D'IMPÔTS FUTURS (note 18)</b>	<u>2 087 778</u>	<u>1 592 975</u>
	10 490 390	8 949 381
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 14)	30 883 276	25 283 415
Surplus d'apport	3 490 758	1 618 204
Bons de souscription d'actions (note 14)	3 012 971	3 056 799
Composante capitaux propres des déventures convertibles	493 975	774 944
Déficit	<u>(23 903 914)</u>	<u>(19 642 059)</u>
	13 977 066	11 091 303
	<u>24 467 456</u>	<u>20 040 684</u>

## ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 15 et 16)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

### POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Donald Brisebois \_\_\_\_\_, Administrateur

(s) Daniel Gilbert \_\_\_\_\_, Administrateur

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS

	\$	\$
	Exercice terminé le 30 septembre 2009	Exercice terminé le 30 septembre 2008
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION ET FRAIS GÉNÉRAUX</b>		
Salaires et charges sociales	486 097	472 207
Formation	1 695	999
Rémunération à base d'actions	-	148 043
Assurances	19 201	19 542
Frais bancaires	8 023	6 511
Frais de fiducie et d'enregistrement	21 675	42 110
Frais de gestion	6 000	6 000
Frais de maintien des brevets	15 248	-
Honoraires professionnels	286 416	330 433
Honoraires de financement	254 332	161 224
Information aux actionnaires	15 537	14 865
Jetons de présence	600	1 800
Loyer	79 405	49 750
Papeterie et frais de bureau	26 155	13 860
Télécommunications	17 843	14 074
Voyages et représentation	73 632	127 177
Intérêts sur débentures et dette à long terme et autres intérêts (A)	1 164 396	892 232
Amortissement des immobilisations corporelles	13 803	7 663
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	423 307	(172 835)
Perte sur évaluation des métaux précieux	5 735	19 875
Variation de la juste valeur du placement en actions	(1 250)	-
Impôts partie XII.6	45 271	77 979
Radiation de propriétés minières	10 880	1 260 593
Radiation de frais d'exploration et de développement reportés	-	1 950 695
	<b>2 974 001</b>	<b>5 444 797</b>
<b>REVENUS DE CONTRATS</b>		
	1 002 512	-
<b>COÛTS DES CONTRATS</b>		
Coûts directs	872 930	-
Intérêts sur contrat de location	7 716	-
Perte sur taux de change	13 228	-
Amortissement des immobilisations corporelles	24 458	-
	<b>918 332</b>	<b>-</b>
<b>PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		
	(2 889 821)	(5 444 797)
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		
Impôts futurs	398 241	1 354 308
<b>PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU</b>		
	(2 491 580)	(4 090 489)
<b>PERTE NETTE PAR ACTION</b>		
De base	(0.015)	(0.033)
Diluée	(0.015)	(0.033)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	170 532 505	123 283 929
<b>(A) INTÉRÊTS SUR DÉBENTURES ET DETTE À LONG TERME ET AUTRES INTÉRÊTS</b>		
Intérêts sur débentures et dette à long terme	1 036 876	808 456
Autres intérêts	127 520	83 776
<b>INTÉRÊTS SUR DÉBENTURES ET DETTE À LONG TERME ET AUTRES INTÉRÊTS</b>		
	<b>1 164 396</b>	<b>892 232</b>

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## DÉFICIT CONSOLIDÉ

	\$	\$
	Exercice terminé le 30 septembre 2009	Exercice terminé le 30 septembre 2008
<b>DÉFICIT AU DÉBUT</b>	(19 642 059)	(12 608 748)
<b>PERTE NETTE</b>	(2 491 580)	(4 090 489)
<b>FRAIS D'ÉMISSION D'ACTIONS</b>		
Impôts futurs reliés aux actions accréditives	(893 044)	(1 627 551)
Autres frais d'émission d'actions	(877 231)	(1 315 271)
	(1 770 275)	(2 942 822)
<b>DÉFICIT À LA FIN</b>	(23 903 914)	(19 642 059)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## SURPLUS D'APPORT CONSOLIDÉ

	\$	\$
	30 septembre 2009	30 septembre 2008
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 618 204	972 823
Composante capitaux propres des débentures convertibles remboursées	280 969	-
Octroi d'options - rémunération à base d'actions (note 14)	-	148 043
Octroi d'options sur unités de courtiers (note 14)	189 844	318 898
Bons de souscription d'actions expirés (note 14)	1 401 741	178 440
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>3 490 758</b>	<b>1 618 204</b>

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	\$ Exercice terminé le 30 septembre 2009	\$ Exercice terminé le 30 septembre 2008
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	(2 491 580)	(4 090 489)
<b>Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie</b>		
Intérêts capitalisés sur débetures convertibles	159 815	285 148
Variation de la juste valeur du placement en actions	(1 250)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	38 261	7 663
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	423 307	(172 835)
Rémunération à base d'actions	-	148 043
Radiation de propriétés minières	10 880	1 260 593
Radiation de frais d'exploration et de développement reportés	-	1 950 695
Impôts futurs	(398 241)	(1 354 308)
Variation d'éléments du fonds de roulement	13 073	298 778
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2 245 735)	(1 666 712)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(537 839)	(1 578 763)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	-	328 300
Acquisitions de propriétés minières	(21 155)	(310 367)
Crédits d'impôt encaissés	581 812	2 191 053
Frais d'exploration et de développement reportés	(3 550 099)	(6 169 132)
Fonds à dépenser en frais d'exploration et de développement	(547 942)	(133 577)
Acquisition de licence exclusive de fragmentation thermique	-	(18 786)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 075 223)	(5 691 272)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts	621 500	1 285 500
Remboursements d'emprunts	(576 244)	(1 577 777)
Remboursements de débetures	(414 063)	(400 000)
Produits de l'émission de la dette à long terme	937 706	1 500 000
Remboursements de la dette à long terme	(294 327)	(150 912)
Frais d'émission d'actions	(615 936)	(858 451)
Actions émises	5 338 411	5 948 934
Émission de bons de souscription	1 323 911	1 610 690
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 320 958	7 357 984
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT ET À LA FIN</b>		
	-	-
Intérêts payés	1 010 881	700 783

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 17)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

---

### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation minière Rocmec inc. (la « Société »), constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), est principalement une société d'exploration dont les activités se situent au Canada.

L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés au financement, à l'exploration et à l'extraction, ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

### 2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus et de flux de trésorerie de son exploitation minière jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2009, la Société a un déficit et un fond de roulement négatif. Les liquidités actuelles de la Société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration de la prochaine année. Ces conditions soulèvent donc un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités et quant à l'utilisation de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements par émission d'actions ou par autres modes de financement nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garanti qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans le futur. La direction évalue les alternatives en terme de financement et au cours de la période du 1 octobre 2009 au 30 décembre 2009, la Société a conclu des financements accreditifs, a émis de nouvelles débentures et a renégocié les termes de certaines débentures venant à échéance après le 30 septembre 2009 (voir la note 19) afin de maintenir son niveau de liquidité et de rencontrer ses engagements dont ceux reliés aux financements accreditifs.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans le bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

### 3- MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Continuité d'exploitation

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers » du manuel de l'ICCA, afin d'exiger de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimum de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société les a mis en application le 1er octobre 2008. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

#### Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » du manuel de l'ICCA, afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». La publication de ce nouveau chapitre a notamment entraîné le retrait du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement » et de l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-27, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », ainsi que certaines modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » afin de clarifier les critères de constatation des actifs, et à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, « Entreprises en phase de démarrage ».

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

---

### 3- MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

#### Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)

Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation de d'informations à fournir à l'égard des écarts d'acquisitions et des actifs incorporels des entités à but lucratif. Il clarifie la comptabilisation des actifs incorporels et traite de la comptabilisation des actifs incorporels générés en interne. Toutefois, les normes relatives aux écarts d'acquisitions sont identiques à celles contenues dans le chapitre 3062. Ce nouveau chapitre entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008 et conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société l'a mis en application à partir de cette date. L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

#### Frais d'exploration minière

Le 27 mars 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-174, Frais d'exploration minière, du manuel de l'ICCA, afin de fournir des indications supplémentaires à l'intention des entreprises d'exploitation minière sur les frais d'exploration pouvant être capitalisés à l'actif et sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN doit être appliqué aux états financiers publiés après le 27 mars 2009. L'application de ce CPN n'a aucun effet sur les états financiers de la société.

### 4- NORMES COMPTABLES FUTURES

#### Adoption des Normes internationales d'information financière au Canada

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé le 1er janvier 2011 comme date de changement pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La Société mettra en application les IFRS pour le premier trimestre qui se terminera le 31 décembre 2011 et la Société n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application des IFRS sur les états financiers.

### 5- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les principales estimations incluent la durée de vie des immobilisations, la valeur de recouvrement des propriétés minières et des frais d'exploration et de développement reportés et de la licence exclusive de fragmentation thermique, les impôts futurs et la rémunération à base d'actions. Bien que la direction juge que ces estimations sont raisonnables, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de sa filiale; 9167-6718 Québec inc. Cette filiale est présentement inactive.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

---

### 5- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée estimative d'utilisation jusqu'à la valeur résiduelle estimée, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Équipement	5 à 10 ans
Usine de traitement	5 à 10 ans
Équipement informatique	2 à 4 ans
Matériel roulant	4 ans
Améliorations locatives	durée du bail - 3 ans
Système téléphonique	5 ans

Au cours des exercices antérieurs, les immobilisations corporelles étaient amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels de 20 % pour l'usine de traitement et l'équipement et 30 % pour l'équipement informatique et le matériel roulant. Ces changements ont été effectués afin de comptabiliser l'amortissement d'une manière systématique et plus appropriée à la nature et la durée d'utilité des immobilisations corporelles. Ces changements ont été appliqués rétrospectivement et ont eu pour effet de diminuer la dépense d'amortissement à l'état des résultats d'un montant de 2 964 \$, d'augmenter les frais d'exploration et de développement reportés de 82 311 \$, de diminuer les immobilisations corporelles de 79 347 \$ et d'augmenter les capitaux propres de 2 964 \$ en 2009 et n'a eu aucun effet significatif sur la perte nette par action.

#### Fonds à dépenser en frais d'exploration et de développement

Les fonds réservés à l'exploration se composent d'encaisse et représentent le produit de financements accréditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration.

#### Crédit d'impôt à titre de droits miniers et crédit d'impôt pour les entreprises du secteur minier

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. De plus, elle a aussi droit au crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 38.75 % pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais admissibles engagés après le 29 mars 2001.

Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des frais engagés et sont constatés au moment où l'encaissement est raisonnablement certain.

#### Propriétés minières et frais d'exploration et de développement reportés

Les propriétés minières, composées de permis d'exploration minière, de claims et d'options pour acquérir des participations indivises dans des propriétés sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés minières sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés de la propriété concernée sont virés aux immobilisations à titre d'actifs miniers et amortis selon la méthode des unités de production. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La direction évalue le recouvrement des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes en considérant si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les claims miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou si la cession des propriétés se fera pour un montant supérieur à leur valeur comptable.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

---

### 5- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Licence exclusive de fragmentation thermique

La licence exclusive de fragmentation thermique est comptabilisée au coût d'acquisition et l'amortissement sera calculé en fonction de sa durée estimative d'utilisation selon la méthode linéaire sur 10 ans à partir du premier des événements suivants : le début de la production commerciale par fragmentation thermique ou la vente de la première sous-licence de fragmentation thermique.

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et la licence exclusive de fragmentation thermique sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

#### Conversion des devises

Les éléments figurant à l'état des résultats sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les éléments d'actif et de passif monétaires résultant de ces transactions sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs non monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont constatés aux résultats de l'exercice.

#### Capital-actions

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement inscrites à la valeur à la cote des actions au moment de la signature de l'entente. Pour les fins fiscales, la déduction des dépenses d'exploration et de développement payées à même le produit des actions accréditives est renoncée en faveur des investisseurs. Selon la méthode du passif fiscal, les impôts futurs créés par les écarts temporaires dus à cette renonciation sont comptabilisés au moment de la renonciation et imputés au frais d'émission d'actions.

#### Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

#### Perte nette de base et perte nette diluée par action

La perte nette par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des débentures convertibles, des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des options sur unités aux courtiers décrit dans la note 14.

#### Constataion des produits

La Société constate des produits des métaux lorsqu'ils ont été livrés et que le titre est passé à l'acheteur. Avant le début de l'exploitation commerciale, les produits sont comptabilisés en diminution des frais d'exploration et de développement reportés.

La Société constate les revenus des contrats selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les revenus de contrats et les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. Le degré d'avancement est déterminé en se basant sur le nombre de pieds linéaires exécutés. Les pertes sur les contrats sont constatés lorsque l'estimation des coûts totaux fait état d'une perte.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

---

### 5- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Rémunération et autres paiement à base d'actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes pour enregistrer l'octroi des options à l'intention des salariés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants et constate la charge aux résultats ou aux frais d'exploration et de développement reportés sur la période de services et un crédit correspondant au poste surplus d'apport. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les salariés et sur la durée des services rendus pour les consultants. Toute contrepartie reçue au moment de l'exercice des options est portée au compte de capital-actions ainsi que le coût de la rémunération correspondant constaté antérieurement à titre de surplus d'apport.

#### Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés dans l'état du déficit.

#### Impôts sur les bénéfices

Les impôts futurs résultent de l'incidence fiscale future prévue provenant de la différence entre la valeur comptable d'un élément présenté au bilan et sa valeur fiscale correspondante. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés seulement si la direction croit qu'il est plus probable qu'improbable que l'actif d'impôts futurs sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont ajustés pour refléter les changements dans les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur dans l'exercice au cours duquel les écarts sont censés se résorber.

#### Instruments financiers - Constatation et mesure

Tous les instruments financiers doivent être initialement constatés à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations conclues avec des apparentés. Les évaluations subséquentes des instruments financiers sont fonction de leur classement dans l'une des catégories suivantes : Détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs.

Les actifs et les passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction doivent être évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes doivent être comptabilisés au résultat net.

Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à l'échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers (autres que ceux détenus à des fins de transaction) doivent être évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés doivent être pris en compte dans les autres éléments du résultat étendu. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de valeur à la cote sur un marché boursier actif doivent être évalués au coût.

Les coûts de transactions sont passés en charge au moment où ils sont encourus.

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont donc évalués à la juste valeur avec les variations de la juste valeur comptabilisées à l'état des résultats et les coûts de transaction afférents à ces dérivés incorporés sont comptabilisés à l'état des résultats dans les frais d'administration. Aux 30 septembre 2009 et 2008, la société n'a pas d'instrument financier comprenant un dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

---

### 5- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers - Constatation et mesure (suite)

La Société a adopté le classement suivant :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le placement en actions et les fonds à dépenser en frais d'exploration et de développement sont classés dans les « Actifs détenus à des fins de transaction ».

Le placement en actions est classé selon le niveau I, soit l'évaluation fondée sur le cours des marchés actifs quant à la détermination de la juste valeur.

Les comptes clients et autres débiteurs sont classés comme « prêts et créances ».

Les fournisseurs et charges à payer, les emprunts, la dette à long terme et les débentures sont classés dans les « Autres passifs financiers ».

### 6- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration et de développement de sa méthode d'extraction par fragmentation thermique ainsi que son programme d'échantillonnage en vrac présentement en cours à son site minier de Rocmec 1. Au besoin, la Société lève des fonds par placements privés en actions, en débentures ou en emprunts afin de supporter ses activités de développement. La Société n'a pas l'intention de verser de dividendes dans un avenir prévisible.

Le capital de la Société est constitué des emprunts, de la dette à long terme, des débentures, du capital-actions, du surplus d'apport, des bons de souscription d'actions et de la composante capitaux propres des débentures convertibles pour un montant total de 44 606 937 \$ (36 803 062 \$ au 30 septembre 2008).

La principale propriété dans laquelle la Société possède des intérêts est présentement en phase d'exploration et l'utilisation de sa méthode d'extraction par fragmentation thermique par d'autres sociétés minières est également en phase de démarrage; c'est pourquoi la Société est dépendante des fonds provenant des financements externes pour la poursuite de ses activités.

La direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de la période terminée le 30 septembre 2009. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, autre que celles reliées aux financements accreditifs et qui ont été respectées par la Société tout au cours de l'exercice.

### 7- INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la société.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque associé au non paiement d'obligations financières par les clients de la Société. Les risques de crédit auxquels fait face la Société sont principalement attribuables à l'encaissement de divers comptes recevables. L'encaisse et les fonds à dépenser en frais d'exploration et de développement sont détenus par une banque à charte canadienne dans laquelle la direction croit que le risque de perte est minime, mais elle est assujettie au risque de concentration de crédit. Le risque de crédit maximum est équivalent à la valeur comptable.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 7- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de crédit (suite)

La Société est également sujette au risque de concentration de crédit par ses comptes clients qui s'élèvent à 260 823 \$ et qui sont entièrement à recevoir d'un client pour lequel la direction croit que le risque de perte est minime.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'approche de la direction concernant la gestion de ses liquidités est de s'assurer, autant que possible, que la Société ait les fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations lors de leur échéance. Si elle le juge nécessaire, la direction renégocie les échéances afin d'équilibrer les besoins en liquidités et les financements.

La Société prévoit rencontrer ses obligations en matière de paiement des fournisseurs et charges à payer, de paiement des intérêts sur les débetures convertibles et les emprunts et de remboursement de la partie court terme des dettes à long terme et des débetures convertibles (voir la note 19). La direction entend continuer comme elle l'a fait dans le passé à financer ses activités en levant des fonds par placements privés en actions, en débetures ou par emprunts. Même si elle a réussi à financer ses activités dans le passé, la direction ne peut pas se prononcer sur la réussite de ses levées de fonds dans le futur et elle estime que le risque de liquidité est élevé.

Au cours de la période du 1 octobre 2009 au 30 décembre 2009, la Société a conclu des financements accreditifs pour un montant total de 1 505 475 \$, de nouvelles débetures pour un montant de 200 000 \$ et a renégocié les termes de certaines débetures afin de maintenir son niveau de liquidité (voir la note 19). Ces financements additionnels au 30 septembre 2009 lui serviront à rencontrer ses obligations financières, et à maintenir son programme d'exploration sur sa propriété Rocmec 1; cependant, des financements non accreditifs seront nécessaires afin de lui permettre de financer ses dépenses d'opérations pour la prochaine année. La Société s'est également engagée à encourir des dépenses accreditives d'ici le 31 décembre 2009 et 2010, tel que divulgué à la note 16.

Le tableau suivant résume les échéances des dettes de la Société au 30 septembre 2009 :

	Moins d'un an (note 19)	Entre un et deux ans	Plus de deux ans
	\$	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	1 676 655	-	-
Emprunts	1 383 755	-	-
Dettes à long terme	1 501 409	1 334 629	8 170
Débetures	1 742 187	793 750	-
	<b>6 304 006</b>	<b>2 128 379</b>	<b>8 170</b>

#### Risque lié aux taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêts du marché. Les emprunts, la dette à long terme et les débetures émises par la Société portent intérêts à taux fixe et exposent donc celle-ci au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêts.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 7- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de ses revenus de contrats dans une monnaie étrangère. Au 30 septembre 2009, les comptes clients s'élèvent à 243 000 \$ US (260 823 \$ CAD). Une variation de 10 % du taux de change de la monnaie américaine au 30 septembre 2009 aurait eu un effet d'environ 26 000 \$ sur la perte nette et les comptes clients.

#### Juste valeur

La juste valeur de la dette à long terme et des débetures se rapproche de la valeur comptable et la juste valeur est évaluée à l'aide d'analyses de flux de trésorerie actualisés d'après des taux d'emprunt actuels qui s'appliquent à des emprunts semblables.

La juste valeur du placement en actions a été établie selon le cours de clôture.

### 8- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30 septembre 2009			30 septembre 2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Équipement	1 028 847	388 475	640 372	1 623 830	659 620	964 210
Usine de traitement (1)	1 742 285	99 995	1 642 290	1 740 540	191 004	1 549 536
Équipement informatique	31 323	23 134	8 189	31 513	17 422	14 091
Matériel roulant	231 312	170 354	60 958	193 608	113 029	80 579
Améliorations locatives	29 423	4 904	24 519	-	-	-
Système téléphonique	4 201	420	3 781	-	-	-
	<u>3 067 391</u>	<u>687 282</u>	<u>2 380 109</u>	<u>3 589 491</u>	<u>981 075</u>	<u>2 608 416</u>
<b>Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition</b>						
Équipement	431 181	45 743	385 438	101 850	1 918	99 932
	<u>3 498 572</u>	<u>733 025</u>	<u>2 765 547</u>	<u>3 691 341</u>	<u>982 993</u>	<u>2 708 348</u>

(1) incluant une usine modulaire en construction en 2008 dont la valeur nette comptable était de 1 387 667 \$.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 9- PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Solde au 30 septembre 2008	Addition (diminution)	Radiation	Solde au 30 septembre 2009
	\$	\$	\$	\$
Montauban (Québec, Canada) (a)	-	425	(425)	-
Denain (Québec, Canada) (b)	-	275	(275)	-
Vauquelin (Québec, Canada) (e)	-	(10 000)	10 000	-
Rocmec 1 (Québec, Canada) (d)	888 142	275	-	888 417
Puma (Arequipa, Pérou)	-	20 180	(20 180)	-
	888 142	11 155	(10 880)	888 417

	Solde au 30 septembre 2007	Addition (diminution)	Radiation	Solde au 30 septembre 2008
	\$	\$	\$	\$
Montauban (Québec, Canada) (a)	807 658	(25 000)	(782 658)	-
Denain (Québec, Canada) (b)	142 568	300	(142 868)	-
Courville-Maruska (Québec, Canada) (c)	-	750	(750)	-
Vauquelin (Québec, Canada) (e)	-	50	(50)	-
Rocmec 1 (Québec, Canada) (d)	888 142	-	-	888 142
Puma (Arequipa, Pérou)	-	334 267	(334 267)	-
	1 838 368	310 367	(1 260 593)	888 142

**a) Projet Montauban - Cantons Montauban et Grondines, Québec**

Propriété minière détenue à 100%, incluant 83 claims miniers.

**b) Projet Denain - Canton Denain, Québec**

Propriété minière détenue à 85%, incluant 23 claims miniers, sujet à une royauté de 3.5%

**c) Projet Courville-Maruska - Canton Courville, Québec**

Propriété minière détenue à 100%, incluant 20 claims miniers.

**d) Projet Rocmec 1 - Canton Dasserat, Québec**

Propriété minière détenue à 100%, incluant 11 claims miniers, sujet à une royauté Net Métal de 5% sur les premières 25 000 onces et 3% sur les onces suivantes.

**e) Projet Vauquelin, Québec**

Au cours de l'exercice, la Société a cédé 2 claims miniers en contrepartie de 250 000 actions pour un montant de 10 000 \$.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 10- FRAIS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS

	Solde au 30 septembre 2008	Frais d'exploration et de développement reportés	Radiation	Crédit d'impôt	Solde au 30 septembre 2009
	\$	\$	\$	\$	\$
Rocmec 1 (Québec, Canada)	13 274 792	4 195 615	-	(72 193)	17 398 214
	13 274 792	4 195 615	-	(72 193)	17 398 214

	Solde au 30 septembre 2007	Frais d'exploration et de développement reportés	Radiation	Crédit d'impôt	Solde au 30 septembre 2008
	\$	\$	\$	\$	\$
Montauban (Québec, Canada)	836 537	-	(836 537)	-	-
Denain (Québec, Canada)	1 114 158	-	(1 114 158)	-	-
Rocmec 1 (Québec, Canada)	8 968 909	5 174 611	-	(868 728)	13 274 792
	10 919 604	5 174 611	(1 950 695)	(868 728)	13 274 792

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 10- FRAIS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS (suite)

Les frais d'exploration et de développement capitalisés au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	\$	\$
Forage au diamant	73 125	237 022
Fragmentation thermique	105 731	315 722
Développement de galerie d'exploration	692 596	830 428
Supervision	211 209	398 290
Mécanique	709 295	1 610 838
Surface	413 241	433 491
Services techniques	461 500	138 884
Autres dépenses d'exploration	292 374	288 680
Usinage	481 218	15 468
Redevances	3 243	55 644
Location d'équipement	322 403	566 130
Vente de métaux précieux	(20 573)	(22 873)
Amortissement des immobilisations corporelles	450 253	306 887
	<b>4 195 615</b>	<b>5 174 611</b>

### 11- EMPRUNTS

**30 septembre 2009**   **30 septembre 2008**

Emprunts, portant intérêt au taux de 15 % (2008 - 12 % et 15 %), garantis par les crédits d'impôts à recevoir ayant une valeur comptable de 808 095 \$, échéant entre décembre 2009 et décembre 2010.

658 000                      730 500

Emprunts, portant intérêt aux taux de 15 % et 18 %, échéant entre octobre 2009 et décembre 2010.

184 000                      -

Emprunts, portant intérêt au taux annuel de 18 %, échéant en décembre 2009. Un intérêt supplémentaire de 1 \$ pour chacune des 50 000 premières onces d'or usinées provenant du site Puma (Pérou) sera payable advenant la mise en production du site. L'intérêt supplémentaire sera payable même si les emprunts ont été remboursés avant la production des 50 000 premières onces d'or.

500 000                      500 000

Emprunts à demande à un dirigeant et un administrateur de la Société, portant intérêt au taux annuel de 18 %, remboursés au cours de l'exercice.

-                                      55 000

Emprunts remboursables en or, à demande.

41 755                              62 310

**1 383 755                      1 347 810**

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 12- DETTE À LONG TERME

	<u>30 septembre 2009</u>	<u>30 septembre 2008</u>
	\$	\$
Obligations relatives à de l'équipement loué d'une valeur nette comptable de 385 438 \$, remboursables par versements mensuels variant de 4 000 \$ à 16 000 \$ incluant les intérêts à des taux variant de 8,75 % à 18,00 % (8,75 % à 14,02 % en 2008), échéant entre décembre 2009 et mars 2011.	311 234	96 416
Emprunts garantis par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 58 340 \$ remboursables par versements mensuels de 2 379 \$ incluant capital et intérêts calculés à des taux variant de 0,00 % à 1,95 % (0,06 % à 3,90 % en 2008) échéant entre août 2011 et octobre 2013.	70 781	65 131
Emprunt garanti par une chargeuse d'une valeur nette comptable de 115 650 \$ remboursable par versements mensuels de 2 835 \$ incluant capital et intérêts calculés au taux de 4,8 % (4,8 % à 7 % en 2008), échéant en août 2011.	62 193	108 101
Emprunt garanti par une usine modulaire d'une valeur comptable de 1 642 290 \$, remboursable par versements trimestriels de 300 000 \$ à compter de décembre 2009, intérêts payables mensuellement au taux de 1,5 % par mois, échéant en septembre 2011.	2 400 000	1 500 000
	<u>2 844 208</u>	<u>1 769 648</u>
Portion échéant au cours du prochain exercice	1 501 409	301 285
	<u>1 342 799</u>	<u>1 468 363</u>
Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices se présentent comme suit :		
	<u>Dettes à long terme</u>	<u>Contrat de location</u>
	\$	\$
2010	1 260 073	260 336
2011	1 257 190	71 818
2012	7 541	-
2013	7 541	-
2014	629	-
	<u>2 532 974</u>	<u>332 154</u>
Total des paiements minimums exigibles		
Montant inclus dans les paiements minimums exigibles		
Frais d'intérêt		<u>20 920</u>
		<u>311 234</u>

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 13- DÉBENTURES

	<u>30 septembre 2009</u>	<u>30 septembre 2008</u>
	\$	\$
<u>Composante Passif des débetures convertibles</u>		
Huit débetures de 100 000 \$ chacune, portant intérêt au taux de 12 % l'an (taux effectif de 40 %), payables mensuellement, remboursables à différentes dates d'échéance entre janvier 2010 et novembre 2010. Ces débetures sont convertibles en actions ordinaires, au gré du détenteur, à des prix de conversion variant entre 0,23 \$ et 0,28 \$. Le remboursement des intérêts pourra se faire semestriellement en actions ordinaires, au gré du détenteur, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires. (note 19 viii)	762 057	656 465
Débeture, d'un montant de 200 000 \$, portant intérêt au taux de 12 % l'an (taux effectif de 52 %), remboursé en actions au cours de l'exercice.	-	164 263
Débetures totalisant 885 937 \$ (1 300 000 \$ en 2008) portant intérêt au taux de 12 % l'an (taux effectif 17.75 % en 2008), plus une royauté maximale totalisant 1,8 % NSR sur la valeur des onces produites à son projet de Rocmec 1 au cours de la première année et 1,2 % par la suite. Les débetures viennent à échéance entre le 31 octobre 2009 et le 31 décembre 2010, rachetables en tout temps, au gré de la Société, avec une pénalité de trois mois d'intérêts et de royautés. Les porteurs pourront convertir 30 % de leur débeture en actions ordinaires au prix de 0,30 \$ par action. De son côté la Société pourra exiger la conversion de 70 % des débetures en actions ordinaires au prix de 0,70 \$ par actions à la condition que le cours de fermeture des 30 jours précédant la conversion soit au-dessus de 0,90 \$.	885 937	1 281 514
Solde à reporter	<u>1 647 994</u>	<u>2 102 242</u>

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 13- DÉBENTURES (suite)

	<u>30 septembre 2009</u>	<u>30 septembre 2008</u>
	\$	\$
Solde reporté	1 647 994	2 102 242
<u>Autres débentures</u>		
Débentures, totalisant 450 000 \$, rachetables en tout temps avec une pénalité de trois mois d'intérêts, convertibles en actions ordinaires au gré de l'émetteur, au prix du marché au moment de la conversion sujet à un minimum de 0.22 \$, portant intérêt au taux de 12 % l'an, le remboursement des intérêts pourra se faire semestriellement en actions ordinaires, au gré du détenteur, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires ayant juridiction sur les titres de la Société, payable trimestriellement, remboursables à l'échéance en décembre 2010. (1)	450 000	450 000
Débentures, totalisant 400 000 \$, rachetables en tout temps avec une pénalité de trois mois d'intérêts, convertibles en actions ordinaires au gré de l'émetteur, au prix du marché au moment de la conversion sujet à un minimum de 0.22 \$, portant intérêt au taux de 12 % l'an, le remboursement des intérêts pourra se faire semestriellement en actions ordinaires, au gré du détenteur, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires ayant juridiction sur les titres de la Société, payable trimestriellement. La Société a conclu une entente avec les prêteurs permettant le remboursement à demande. (1)	400 000	400 000
	2 497 994	2 952 242
Portion échéant au cours du prochain exercice (note 19)	1 723 822	1 881 168
	774 172	1 071 074

Les versements en capital sur les débentures à effectuer au cours des prochains exercices se présentent comme suit :

	<u>\$</u>
2010	1 742 187
2011	793 750
	<u>2 535 937</u>

(1) Au cours de l'exercice, la Société a conclu des ententes avec les prêteurs pour les débentures totalisant 850 000 \$ en 2008 et venant à échéance en mars 2009. Pour les ententes reliés aux débentures totalisant 450 000 \$, la Société a émis 450 000 bons de souscription aux prêteurs. Chaque bon permet au détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0.10 \$ l'action jusqu'au 30 septembre 2010. La juste valeur de ces bons a été estimée à 19 451 \$ et a été comptabilisée dans les honoraires de financement à l'état des résultats.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 14- CAPITAL-ACTIONS

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, votantes, participantes, dividende tel que déclaré par le conseil d'administration.

Les variations dans le capital-actions ordinaire de la Société se détaillent comme suit :

	30 septembre 2009		30 septembre 2008	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
<b>Actions émises</b>		\$		\$
<b>Solde au début</b>	138 963 295	25 283 415	90 470 166	19 216 927
Payées en argent	16 808 599	822 683	2 474 676	274 081
Financement accreditif	47 548 320	3 479 095	45 320 440	5 674 853
Règlement de dette	3 106 606	224 000	178 274	24 000
Commissions aux courtiers	490 571	37 450	519 739	93 554
	<u>206 917 391</u>	<u>29 846 643</u>	<u>138 963 295</u>	<u>25 283 415</u>
<b>Actions à émettre</b>				
Financement accreditif	13 835 443	1 036 633	-	-
	<u>13 835 443</u>	<u>1 036 633</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>220 752 834</u>	<u>30 883 276</u>	<u>138 963 295</u>	<u>25 283 415</u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<u>170 532 505</u>		<u>123 283 929</u>	

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 14- CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Options d'achat d'actions ordinaires

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 5 000 000 d'actions ordinaires de la Société et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options doivent être exercées au plus tard 5 ans après la date d'attribution. Les options attribuées sont sujettes à une période d'acquisition graduelle de un sixième par trimestre excepté celles octroyées à des consultants fournissant des services de relation à des investisseurs qui ont une période d'acquisition de 12 mois.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'attribution.

Les variations dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	30 septembre 2009		30 septembre 2008	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré
		\$		\$
<b>Solde au début</b>	3 170 000	0.169	1 925 000	0.263
Attribuées	-	-	2 130 000	0.121
Échues	(810 000)	0.237	(885 000)	0.257
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 360 000</b>	<b>0.146</b>	<b>3 170 000</b>	<b>0.169</b>
Options exerçables à la fin	<u>2 151 665</u>		<u>1 685 833</u>	

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 14- CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Options attribuées et exerçables au 30 septembre 2009 :

	Options attribuées	Options exerçables	Prix d'exercice	Date d'expiration
	100 000	100 000	0.30 \$	Décembre 2009
	100 000	100 000	0.30 \$	Janvier 2011
	300 000	300 000	0.21 \$	Novembre 2011
	360 000	360 000	0.16 \$	Octobre 2012
(a)	1 500 000	1 291 665	0.11 \$	Août 2013
	<u>2 360 000</u>	<u>2 151 665</u>		

#### Comptabilisation des programmes de rémunération

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses suivantes :

	<u>30 septembre 2009</u>	<u>30 septembre 2008</u>
Taux d'intérêt moyen pondéré sans risque	-	3.61%
Volatilité prévue moyenne pondérée	-	89.82%
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	-	60 mois
Dividende prévu	-	0.0%
Juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions octroyées à la valeur au marché	- \$	0.108 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions octroyées à une valeur supérieur à la valeur du marché	(a) - \$	0.058 \$

Aucune option n'a été octroyée au cours de l'exercice; en 2008, la rémunération à base d'actions des salariés comptabilisée aux résultats s'élève à 148 043 \$.

(a) Options d'achat d'actions octroyées à un prix d'exercice de 0.11 \$ alors que la valeur au marché était de 0.09 \$.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 14- CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leur détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	30 septembre 2009		
	Nombre de bons	Prix moyen d'exercice	Juste valeur attribuée
		\$	
<b>Solde au début</b>	57 764 916	0.294	3 056 799
Émis	52 504 766	0.108	1 357 913
Expirés	(23 835 926)	(0.316)	(1 401 741)
<b>Solde à la fin</b>	86 433 756	0.175	3 012 971

	30 septembre 2008		
	Nombre de bons	Prix moyen d'exercice	Juste valeur attribuée
		\$	
<b>Solde au début</b>	26 823 684	0.289	1 580 180
Émis	33 928 990	0.249	1 655 059
Expirés	(2 987 758)	0.263	(178 440)
<b>Solde à la fin</b>	57 764 916	0.294	3 056 799

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 14- CAPITAL-ACTIONS (suite)

Les bons de souscription en circulation au 30 septembre 2009 sont les suivants :

Nombre	Prix de levée	Date d'expiration
20 114 164	0.300 \$	Octobre 2009
4 958 415	0.350 \$	Octobre 2009
2 675 194	0.300 \$	Novembre 2009
1 673 382	0.240 \$	Février 2010
306 500	0.180 \$	Mars 2010
3 658 335	0.180 \$	Mai 2010
432 000	0.120 \$	Août 2010
111 000	0.120 \$	Septembre 2010
450 000	0.100 \$	Septembre 2010
4 428 570	0.100 \$	Octobre 2010
4 225 000	0.120 \$	Décembre 2010
2 400 000	0.120 \$	Janvier 2011
130 000	0.100 \$	Janvier 2011
7 340 000	0.120 \$	Février 2011
505 000	0.120 \$	Avril 2011
3 125 000	0.100 \$	Avril 2011
9 872 957	0.100 \$	Mai 2011
2 637 500	0.100 \$	Juin 2011
10 473 017	0.100 \$	Juillet 2011
6 917 722	0.100 \$	Octobre 2011
<b>86 433 756</b>		

La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation à partir des hypothèses suivantes :

	<u>30 septembre 2009</u>	<u>30 septembre 2008</u>
Taux d'intérêt moyen pondéré sans risque	1.27%	3.89%
Volatilité prévue moyenne pondérée	135.75%	93.65%
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	23.9 mois	24 mois
Dividende prévu	0.0%	0.0%

Au cours de l'exercice, la Société a émis 52 504 766 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit au détenteur de souscrire à une action ordinaire avec des dates d'expiration de septembre 2010 à octobre 2011 et à des prix variant de 0,10 \$ à 0,12 \$ par action.

Les bons de souscription ont été émis dans le cadre de placements privés aux détenteurs d'actions ordinaires, aux courtiers et à des détenteurs de débetures. Ils sont comptabilisés en diminution du capital-actions, dans les frais d'émission ou les honoraires de financement et leur juste valeur respective s'élève à 1 304 461 \$, 34 001 \$ et 19 451 \$.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 14- CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Options sur unités aux courtiers

Au cours de la période, la société a émis des options sur unités aux courtiers de la façon suivante :

	30 septembre 2009		
	Nombre d'options sur unités	Prix moyen de levée	Juste valeur attribuée
		\$	\$
<b>Solde au début</b>	2 278 934	0.180	318 898
Émis	3 968 265	0.075	189 844
<b>Solde à la fin</b>	6 247 199	0.114	508 742

  

	30 septembre 2008		
	Nombre d'options sur unités	Prix moyen de levée	Juste valeur attribuée
		\$	\$
<b>Solde au début</b>	-	-	-
Émis	2 278 934	0.180	318 898
<b>Solde à la fin</b>	2 278 934	0.180	318 898

Chacune des options sur unités contient une option sur action ordinaire qui, lorsque l'option sur l'action ordinaire est levée, donne droit à un bon de souscription permettant de souscrire à une action additionnelle.

Options sur unités aux courtiers en circulation au 30 septembre 2009 :

Nombre	Prix de levée	Date d'expiration
454 777	0.180 \$	Octobre 2009
695 833	0.180 \$	Octobre 2009
860 805	0.180 \$	Octobre 2009
267 519	0.180 \$	Novembre 2009
442 857	0.070 \$	Octobre 2010
310 000	0.100 \$	Décembre 2010
625 000	0.080 \$	Avril 2011
1 198 445	0.070 \$	Mai 2011
30 000	0.070 \$	Juin 2011
427 500	0.080 \$	Juin 2011
750 713	0.070 \$	Juillet 2011
183 750	0.080 \$	Juillet 2011
<b>6 247 199</b>		

La juste valeur des options sur unités octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation à partir des hypothèses suivantes :

	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Taux d'intérêt moyen pondéré sans risque	1.21%	4.07%
Volatilité prévue moyenne pondérée	136.15%	92.92%
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	24 mois	24 mois
Dividende prévu	0.0%	0.0%

Ces options sur unités aux courtiers ont été comptabilisées dans les frais d'émission à leur juste valeur de 189 844 \$ (2008 - 318 898 \$)

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

---

### 15- ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. En 2009 et 2008, une provision de 18 500 \$ pour restauration des lieux est incluse dans les fournisseurs et charges à payer. Il est possible que le montant réel à payer diffère de cette estimation.

### 16- ENGAGEMENTS

- i) La Société s'est engagée par baux jusqu'en septembre 2011 pour la location d'espaces et pour la location d'équipements. Le solde des engagements suivant ces baux, s'établit à 128 423 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2010	87 623
2011	40 800
	<hr/>
	128 423
	<hr/>

- ii) La Société a conclu une entente avec une entreprise privée indépendante afin d'acquérir les droits exclusifs lui permettant d'exploiter la fragmentation thermique dans les gisements filoniens. Par cette entente, la Société peut utiliser la méthode d'exploitation, la développer et céder des sous licences. (note 19 iii)

La Société est responsable des frais relatifs au maintien de l'enregistrement des brevets détenus par l'entreprise privée indépendante.

En contrepartie des droits acquis par cette entente, la Société versera une redevance calculée en fonction de la production réalisée au cours de chaque trimestre et les redevances ont été fixées à 15,00 \$ l'once d'or produite avec le procédé ou de 30 % de tout avantage économique.

La Société peut résilier l'entente sans pénalité ou indemnité en tout temps, en donnant au cédant un avis écrit de 90 jours, auquel cas, la Société sera libérée de l'ensemble de ses obligations envers le cédant.

- iii) Relativement à des financements accreditifs réalisés en 2008, la Société doit consacrer 736 487 \$ pour l'exploration de propriétés minières. Ces dépenses doivent être effectuées avant le 31 décembre 2009.
- iv) Relativement à des financements accreditifs réalisés en 2009, la Société doit consacrer 4 367 456 \$ pour l'exploration de propriétés minières. Ces dépenses doivent être effectuées avant le 31 décembre 2010.

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 17- FLUX DE TRÉSORERIE

#### Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

	<u>30 septembre 2009</u>	<u>30 septembre 2008</u>
	\$	\$
Activités d'investissement et de financement hors-caisse :		
Biens loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	431 181	95 000
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais d'exploration et de développement reportés	450 253	306 887
Frais d'émission payés par unités et bons de souscription	223 845	363 266
Impôts futurs inclus dans les frais d'émission	893 044	1 627 551
Disposition de propriétés minières contre un placement en actions	(10 000)	-
Crédit d'impôt à recevoir ayant réduit les frais d'exploration et de développement reportés	72 193	868 728
Frais d'exploration et de développement reportés financés au moyen de comptes fournisseurs	854 327	659 064
Émission d'actions en règlement d'une débenture et d'intérêts	224 000	24 000
Émission d'actions en paiement de commissions aux courtiers incluses dans les frais d'émission	37 450	(93 554)
Virement au surplus d'apport de bons de souscription expirés	1 401 741	178 440

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

### 18- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le rapprochement de la provision d'impôt sur le revenu, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la provision pour impôts sur le revenu figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Perte avant impôts	2 889 821	5 444 797
Impôts sur les bénéfices aux taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 30.91 % (31.02 % en 2008).	(893 244)	(1 688 976)
Droits miniers (12%)	494 803	273 243
Variation des taux d'imposition promulgué.	-	183 230
Rémunération à base d'actions non déductible	-	45 923
Frais d'émission d'actions	(244 103)	(195 763)
Autres dépenses non déductibles	60 723	1 531
Actif d'impôts futurs non comptabilisé	183 580	26 504
	<u>(398 241)</u>	<u>(1 354 308)</u>

Au 30 septembre, les actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

#### Actif d'impôts futurs

##### Long terme

Pertes autres qu'en capital (1)	2 927 606	2 245 739
Frais d'émission d'actions	491 036	473 123
Immobilisations corporelles	483 230	300 849
Contrat de location	83 722	25 936
Propriétés minières	350 534	353 036

#### Passif d'impôts futurs

##### Long terme

Licence exclusive de fragmentation thermique	(125)	(17 485)
Frais d'exploration et de développement reportés	(3 889 236)	(2 889 263)
Biens loués en vertu de contrat de location-acquisition	(103 683)	(26 882)

#### Provision pour moins value

	<u>343 084</u>	<u>465 053</u>
	-	-
Droits miniers	2 087 778	1 592 975
<b>Impôts futurs</b>	<u><b>2 087 778</b></u>	<u><b>1 592 975</b></u>

(1) L'actif d'impôt futur découlant des pertes fiscales à reporter n'est pas constaté. Les pertes susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs se détaillent comme suit :

<b>2011</b>	328 277
<b>2012</b>	347 114
<b>2016</b>	578 684
<b>2017</b>	958 813
<b>2028</b>	1 297 730
<b>2029</b>	2 485 717
<b>2030</b>	2 371 329
<b>2031</b>	2 977 135
	<u><b>11 344 799</b></u>

# Corporation minière Rocmec inc.

(Compagnie en phase d'exploration de propriétés aurifères)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009 et 2008

---

### 19- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

- i) Lors de sa réunion du 20 octobre 2009, la Société a octroyé 1 630 000 options d'achat d'actions à 0.095 \$ par action. Ces options ont été octroyées aux membres de la direction, aux membres du conseil d'administration et à un consultant.
- ii) Le 23 octobre 2009, 442 857 unités de courtiers ont été levées pour un montant total de 31 000 \$ en espèces.
- iii) Lors de la tenue de l'assemblée annuelle générale et spéciale de la Société du 29 octobre 2009, les actionnaires ont accepté la proposition visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Rocmec International inc. au prix réputé de 0,0712\$ l'action pour une considération totale de 6 052 000 \$ payable en actions ordinaires de la Société. Les actions ordinaires seront émises aux actionnaires de Rocmec International inc. à la satisfaction des conditions suivantes, au plus tard 24 mois suivant la date de signature de la convention d'achat d'actions :
  - 1. Rocmec devra avoir un minimum de trois éclateurs thermiques en opération chez ses clients;
  - 2. les bénéfices bruts tirés des contrats de services devront représenter un montant moyen d'au moins 225 000 \$ par mois pour une période de trois mois consécutifs.
- iv) Le 22 octobre 2009, la Société s'est engagé par contrat de location-acquisition relativement à de l'équipement loué pour une valeur de 229 475 \$, remboursable par versements mensuels de 10 501 \$ incluant les intérêts au taux de 10,00 %, échéant en septembre 2011.
- v) Le 3 novembre 2009, la Société a acquis 99 titres miniers adjacents à sa propriété Rocmec 1. En contrepartie de cette acquisition Rocmec émettra 12 millions d'actions ordinaires et versera la somme de 500 000 \$ répartie de la façon suivante : 50 000 \$ lors de l'acquisition, 25 000 \$ les 30 novembre et 31 décembre 2009, 25 000 \$ le 31 mars 2010, 50 000 \$ le 30 juin 2010, 25 000 \$ le 30 septembre 2010 et le solde de 300 000 \$ le 15 novembre 2010. De plus, Rocmec versera une royauté de 2% NSR sur les onces extraites de ces titres miniers et cette royauté sera rachetable en tout temps pour la somme de 2 millions de dollars.
- vi) Entre le 24 et le 30 novembre 2009, la Société a contracté des emprunts, totalisant 200 000 \$, portant intérêt au taux de 12 %, échéant en décembre 2012.
- vii) Le 25 novembre et le 18 décembre 2009, la Société a émis 9 581 426 unités à un prix de 0.105 \$ chacune en contrepartie de 1 006 050 \$ en espèces. L'unité comprend une action ordinaire accréditive.
- viii) Le 17 décembre 2009, la Société a émis 983 333 unités à un prix de 0.12 \$ chacune en contrepartie de 118 000 \$ en espèces. L'unité comprend une action ordinaire accréditive ainsi qu'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription accordé à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire pour une période de 2 ans à compter de la date de clôture. Le prix d'exercice des bons de souscription est de 0.15 \$ .
- ix) Le 10 novembre 2009, la Société a conclu de nouveaux termes de remboursement de huit débetures convertibles remboursables à différentes dates jusqu'en novembre 2010. Ces nouveaux termes de paiement prévoient un moratoire sur le remboursement en capital jusqu'au 31 décembre 2011; à partir du 1er janvier 2010, le taux d'intérêts de chacune des débetures sera de 13,5 %; le prix de conversion sera réduit à 0.13 \$ par action et la Société octroiera 4 000 000 de bons de souscription lesquels pourront être exercés jusqu'au 1er juillet 2011. Chaque bon de souscription donnera droit à l'achat d'une action ordinaire au prix de 0.16 \$ par action.
- x) Le 30 décembre 2009, la Société a émis 4 015 000 unités à un prix de 0.095 \$ chacune en contrepartie de 381 425 \$ en espèces. L'unité comprend une action ordinaire accréditive ainsi qu'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription accordé à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire pour une période de 2 ans à compter de la date de clôture. Le prix d'exercice des bons de souscription est de 0.15 \$ .